



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2023/07

Saint-Etienne du Grès, le 31 mars 2023

Saint-Étienne du Grès sauve sa classe

Fermée vendredi 24 mars par le Rectorat, réouverte vendredi 31 mars, un soulagement pour tout le village

Depuis l'annonce le 13 mars dernier du projet de fermeture d'une classe à l'école élémentaire de la commune, élus, enseignants, parents d'élèves se sont immédiatement mobilisés (pétition et manifestation au Rectorat à Marseille) pour que l'Éducation nationale revienne sur une décision que personne ne comprenait.

En effet, parmi les arguments qui justifient le maintien de cette classe :

- La construction du nouvel éco-quartier de 170 logements dont les travaux démarrent en septembre 2023 et qui entrainerait l'accueil estimé à 21 élèves supplémentaires répartis entre les rentrées de 2024-2025 et 2025-2026.
- L'accueil des enfants placés par la protection de l'Enfance au 'Rayon de Soleil' de Pomeyrol, dont le nombre varie tout au long de l'année scolaire.
- Les travaux engagés pour agrandir l'établissement scolaire avec une classe supplémentaire pour répondre à l'afflux d'enfants du futur éco-quartier et l'agrandissement de la cantine.

Depuis cette annonce, le maire Jean Mangion a multiplié les interventions auprès du recteur d'Académie.

Il a sensibilisé Emmanuel Taché de la Pagerie, député de la XVI^{ème} circonscription, à la situation grésouillaise. Celui-ci, en possession de tous les arguments, a écrit le 15 mars au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye.

Jean Mangion a pu compter par ailleurs sur le soutien de Stéphane Le Rudelier, sénateur des Bouches-du-Rhône, qui s'est rapproché du cabinet du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, pour défendre les intérêts de Saint-Étienne du Grès.

Le cabinet du ministre a fait savoir à Stéphane Le Rudelier l'abandon du projet de fermeture d'une classe à Saint-Étienne du Grès. Cette décision a été confirmée jeudi 30 mars en fin d'après-midi à Jean Mangion par l'inspectrice d'académie, Elsa Pelestor Valette.

Une mobilisation à tous les niveaux qui s'est révélée payante pour le bien-être des écoliers du village.

Pour Jean Mangion : *« C'est un soulagement ! Nos arguments ont porté, face à ceux avancés par l'Inspection académique. Je remercie pour leur soutien et leur engagement envers notre village les élus de notre territoire MM. Taché de la Pagerie et Le Rudulier qui ont permis d'éviter la suppression injustifiée d'une classe à Saint-Étienne du Grès ; ainsi que Monsieur le ministre de l'Éducation nationale pour son discernement qui permet à notre école de conserver un nombre d'enfants par classe optimum.*

Nous pouvons désormais envisager sereinement les rentrées scolaires à venir. »